



Fréjus

VILLE  
DE  
FREJUS

Ville de Fréjus  
Place Formigé  
83600 FREJUS

MAITRE D'OUVRAGE

## Déclassement du domaine public communal du parking Magendie à Fréjus (Var)

### 7. CERTIFICAT D’AFFICHAGE



TPF Ingénierie  
Dpt Procédures Règlementaires et Foncières  
T. 04.93.27.86.52

INGENIERIE



## CERTIFICAT DÉBUT D’AFFICHAGE

Je soussigné, David RACHLINE, Maire de la Commune de FREJUS,

CERTIFIE,

Que l'arrêté municipal n°2024 – 2063 du 09/07/2024 reçu en Préfecture le 09/07/2024 annonçant la tenue, en l'Hôtel de Ville (salle de la Chapelle), de l'enquête publique en vue du déclassement du domaine public communal, du parking dit « Magendie » situé sur la parcelle cadastrée section CT n° 73 d'une surface de 1 036 m<sup>2</sup> environ - avenue du Général Magendie à Port-Fréjus, enquête se déroulant du 30 Juillet au 13 Août 2024 inclus, a été apposé en mairie principale, intérieur et extérieur et dans les mairies annexes ainsi qu'à deux emplacements minimum visibles de la voie.

Fait et délivré pour servir et valoir de ce que de droit.

Fréjus, le 12 juillet 2024

Cachet de la mairie



Le Maire  
David Rachline

POLICE MUNICIPALE



**FREJUS**  
Tél. : 04 94 51 97 00  
Fax : 04 94 51 97 82

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
**RAPPORT DE CONSTATATION**

Réf. : N° 2024 000661

*L'an deux mil vingt quatre, le dix sept du mois de juillet**Nous soussigné(s), Brigadier-Chef Principal LETOURNIANT Benoit A55**Brigadier-Chef Principal HUTAPU Anona A20*

Agent(s) de Police Judiciaire Adjoint(s), dûment agréé(s) et assermenté(s), en résidence administrative à la police municipale de Fréjus - 83600.

Vu les articles 21 al. 2, 21-2, 537 et D14-1 du Code de Procédure Pénale, agissant en uniforme, revêtu(s) des insignes de notre fonction et en exécution des ordres reçus, rapportons les faits suivants au Maire de la ville de Fréjus S/C de la voie hiérarchique :

**Objet :** Constatation d'affichage d'avis d'enquête publique.

Ce jour, le dix sept juillet de l'an deux mille vingt quatre, à onze heures et quarante cinq minutes, en patrouille portée de surveillance générale sur la commune de Fréjus, à bord du véhicule de service numéro : 1548, sommes requis par notre poste de commandement afin de nous transporter Avenue du Général Edmond MAGENDIE et de constater la présence d'un avis d'enquête publique sur le parking situé sur l'Avenue précitée.

Sur place, à onze heures et cinquante constatons la présence de deux panneaux d'avis d'enquête publique avec les arrêtés municipaux correspondants affichés sur le parking en cause (1 affiche côté Avenue MAGENDIE et 1 affiche côté rue du Maréchal LECLERC).

Rendons compte des faits à notre poste de commandement et rentrons au poste afin de procéder à la rédaction du présent rapport de constatation à toutes fins utiles.

Signature du rapport N°2024 000661

L/(cs) A.P.J.A. :**Brigadier-Chef Principal LETOURNIANT Benoit A55****Brigadier-Chef Principal HUTAPU Anona A20**

Fait et clos à FRÉJUS le,

Transmis, conformément aux dispositions de l'article 21-2 du Code de

page 1

Photo N° 1 rattachée au rapport N°2024 000661  
Précision : **Vue de la rue Maréchal Leclerc 1.**



Photo N° 2 rattachée au rapport N°2024 000661  
Précision : **Vue de la rue du Maréchal Leclerc 2.**



Photo N° 3 rattachée au rapport N°2024 000661  
Précision : **Vue du Maréchal Leclerc 3.**



Photo N° 4 rattachée au rapport N°2024 000661  
Précision : **Vue de l'Avenue E. MAGENDIE 1.**



Photo N° 5 rattachée au rapport N°2024 000661  
Précision : **Vue du Maréchal Leclerc 2.**

